

Nous condamnons les propos calomnieux du ministre de l'Intérieur.

Dans 2 interviews successives, Manuel Valls vient de justifier le démantèlement des campements où vivent environ 20 000 Roumains et Bulgares — pour la plupart des Roms — en mettant en cause leur volonté d'intégration en France. Il juge par ailleurs que « les Roms ont vocation à rester en Roumanie, à y retourner. » (Le Parisien du 14/03/13 et Le Figaro du 15/03/13)

Les propos de Manuel Valls sont mensongers. Il suffit d'aller à la rencontre des Roms et de les interroger. Ils fuient les discriminations, voire les violences qu'ils subissent dans leur pays d'origine, ils fuient la misère. Ils partent à la recherche d'une vie meilleure, d'un avenir pour leurs enfants. Certains viennent avec l'envie de s'installer définitivement, d'autres veulent travailler pour gagner les moyens de bien vivre au retour dans leur pays d'origine.

S'ils ont du mal à s'intégrer c'est parce que les institutions les rejettent : les mesures « transitoires » appliquées en France les empêchent d'accéder à de nombreux métiers. Pas de feuille de paye, pas de logement... malgré cela leur volonté d'intégration est forte. Comme en témoigne Anina Ciuciu qui faisait la manche sur les trottoirs de Lyon à 7 ans et qui est aujourd'hui une brillante étudiante de la Sorbonne. Elle a raconté sur TF1 la honte que ses parents ont toujours ressentie vis-à-vis de leur condition. « J'ai été obligée de tendre la main. (...) l'école française m'a sauvée. »

Les propos de Manuel Valls sont dangereux. La stigmatisation des Roms par un ministre d'État légitime la xénophobie et attise les réactions de rejet. En se comportant de la sorte Manuel Valls sort du pacte républicain, enfreint son rôle de garant de la paix sociale.

L'histoire du XX^{ème} siècle nous a montré les dangers pour l'humanité entière lorsqu'une minorité fait l'objet de propos et de décisions discriminatoires. Les Roms vivent en Europe depuis 6 siècles, quelle place pour ce peuple de 8 millions de personnes dans l'Union européenne ?

En véhiculant de tels clichés au plus haut sommet de l'État, le ministre de l'Intérieur, inflige une blessure insupportable à notre République et au principe d'égalité.

Droit à un logement digne pour tous !

Depuis 2 ans, 200 personnes environ vivent dans un bidonville à Ivry, rue Truillot. Malgré la solidarité de la Ville, d'associations et d'habitants, les conditions de vie restent déplorable. Il est urgent de résorber ce bidonville, question de dignité pour tous ! La disparition de ce bidonville est possible si les pouvoirs publics à tous les échelons prennent leurs responsabilités. Dans les années 60/70, la France — qui était alors bien plus pauvre — a gagné la bataille des bidonvilles. Ce qui manque aujourd'hui ça n'est pas l'argent, c'est la volonté politique !

La ville d'Ivry a montré depuis longtemps sa volonté d'offrir sur son territoire des logements dignes pour tous en construisant de nombreux logements sociaux. Trop peu de villes de notre département et de notre région appliquent aujourd'hui la loi SRU : si les 47 communes du Val-de-Marne construisaient des logements sociaux à hauteur de 20 % du parc immobilier comme la loi les y oblige, il y en aurait assez pour tous!

Notre région, une des plus riches d'Europe, peut accueillir décemment les 10 000 Roms qui y survivent (3000 Roms dans le Val-de-Marne). Comme l'exigeait en décembre dernier Didier Paillard (maire de Saint-Denis) « Le gouvernement doit impulser, accompagner et, autant que de besoin, contraindre les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre d'un programme régional d'insertion sociale et professionnelle des Roms. »



Des mesures urgentes sont à prendre.

Pas d'évacuation de bidonville, sans diagnostic social et sans solution de logements pérennes.

L'Etat doit lever les mesures transitoires prises jusqu'au 1er janvier 2014 qui empêchent les citoyens européens roumains et bulgares d'accéder librement au marché du travail et de subvenir à leurs besoins de manière régulière.

Des tables rondes réunissant tous les acteurs concernés du département (élus, associations, familles Roms...) doivent être organisées sous l'autorité des préfets pour mettre en oeuvre des projets de relogement digne.

Le collectif de soutien des Roumains d'Ivry

Défendre les droits des Roms, c'est défendre les droits des Hommes.